

## CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

---

### **EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 24 juin 2013**

**CP 13/06-04**

*L'an deux mille treize, le 24 juin à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.*

### **CONSULTATION, EDITION ET ALERTE DES DONNEES METEOROLOGIQUES**

#### **DEVOLUTION DE MARCHE**

---

Pour répondre aux besoins du Conseil Général, une consultation a été lancée auprès des entreprises en vue de conclure un marché concernant la consultation, édition et alerte des données météorologiques.

Les caractéristiques principales de la consultation sont les suivantes :

- Procédure : Procédure adaptée
- Marché unique
- Validité : 4 ans (à compter de la date de notification)

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 13 mai 2013, a examiné les offres déposées par les sociétés ayant répondu à la consultation dans les formes et délais requis.

Elle a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise qui propose la meilleure offre en fonction des critères d'attribution pondérés : valeur technique au regard du mémoire technique 60 % et le coût d'utilisation 40 %.

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 13 mai 2013,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département :
  - . le marché de consultation, édition et alerte des données météorologiques avec l'entreprise et pour le montant suivants :

### Consultation, édition et alerte des données météorologiques

Attributaire : METEO FRANCE  
Montant : 79 508,00 € HT

- . toutes les pièces afférentes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,